

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 21 Prairial, an VIII.



Détails de la victoire remportée par le général Kleber sur l'armée du grand-visir. — Dispersion totale de l'armée turque. — Retraite du grand-visir sur Gaza. — Bulletin de l'armée de réserve. — Entrée du général Lannes à Pavie. — Prise dans cette ville d'un grand nombre de canons & de munitions. — Nouvelles officielles sur l'évacuation de Nice.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE; rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 25 avril (5 floréal).

Le traité conclu entre les Français & les Turcs, pour l'évacuation de l'Égypte, alloit avoir son effet. Le grand-visir, en vertu de cette convention, s'avançoit du côté du Caire, & prenoit les positions militaires qu'on étoit convenu de lui céder. La meilleure intelligence régnoit entre les deux armées; la Porte avoit communiqué la capitulation aux ministres des puissances alliées. Par l'organe de son douanier, elle avoit fait avertir tous ses sujets qu'ils pouvoient reprendre avec l'Égypte leurs opérations commerciales. On avoit nolisé, par son ordre, un très-grand nombre de bâtimens de toutes nations, qui devoient se rendre à Alexandrie pour y prendre les troupes françaises. Le capitán-pacha, avec une escadre assez respectable, se préparoit à partir pour présider à leur embarquement & les escorter dans leur marche. Le grand-visir avoit expédié de Salahié, par mer, un officier au service des Anglais, avec des ordres adressés à l'escadre turque qu'il croyoit être alors dans les parages de Rhodes & par lesquels il lui prescrivait de se rendre au plus tôt à Alexandrie. Cet officier, s'il ne rencontroit pas en mer l'escadre turque, devoit venir jusqu'à Constantinople. Il y est arrivé il y a à-peu-près un mois, & a communiqué ses ordres au capitán-pacha.

Cependant les Anglais ne paroissent pas satisfaits de la teneur du traité auquel leur agent sir Sidney Smith avoit eu tant de part. Lord Elgin, leur ambassadeur à Constantinople, avoit eu, il y a deux mois, une conférence avec le gouvernement ottoman auquel il signifia que sa cour ne pouvoit souscrire à une pareille capitulation, & annonça que les vaisseaux anglais ne laisseroient pas passer les bâtimens chargés de transporter les Français en Europe. La Porte inquiète invita lord Elgin à envoyer à sa cour un courrier. Des ordres positifs étoient déjà parvenus au lord Keith, & le général Kleber ne tarda pas à être informé officiellement, tant par lord Keith lui-même que par Sidney Smith, que l'Angleterre se refuseroit à l'exécution du traité. Trois vaisseaux de ligne vinrent augmenter la petite escadre qui bloquoit déjà les ports d'Égypte, & continuèrent les hostilités contre plusieurs navires de différentes nations qui s'étoient empressés de profiter de la paix annoncée pour sortir d'Alexandrie.

Le général Kleber se vit alors obligé de pourvoir à la sûreté de son armée, ne voulant pas lui laisser enlever les positions militaires qui pouvoient seules la garantir; il prévint le général turc de la reprise des hostilités. S'avançant en conséquence avec 600 hommes qu'il avoit sous les murs du Caire, il attaqua le corps du janissaire Aga, & n'eut pas de peine à le culbuter. Le grand-visir campoit deux lieues plus bas; averti par les fuyards de la défaite de cette

troupe, il se disposa à la soutenir avec toute son armée; mais ses soldats épouvantés prirent eux-mêmes la fuite, & se dispersèrent de tous côtés. Cependant, Nasid pacha, nouveau gouverneur d'Égypte, Ibrahim bey, chek-el-beled, & Osman effendi, kiava-bey, qui commandoient un corps de troupes turques & de mamelaks, à une lieue à la gauche du janissaire Aga, accoururent au bruit; voyant leurs amis en déroute, ils se hâtèrent d'entrer au Caire; mais ils ne purent y arriver assez tôt pour surprendre la citadelle. Le grand-visir, abandonné des siens, chercha son salut dans la fuite, laissant à l'ennemi armes & bagages; il traversa rapidement le désert de Syrie avec environ 200 hommes, & se refugia à Gaza.

La Porte ne paroît pas avoir reçu d'autres détails sur cet événement. Le gouvernement témoigne le mécontentement le plus amer contre les Anglais, & c'est à eux, avec raison, qu'il attribue ce désastre dont on ne sauroit prévoir quelles peuvent être les conséquences. Le grand-visir, sans armes, sans moyens, est hors d'état de lutter contre les Français, si ceux-ci se décident à refuser aux Turcs l'entrée de l'Égypte. On ne doute point que Nasid pacha, Ibrahim bey & Osman effendi n'aient été faits prisonniers. Le seul Murad bey, qui ne vouloit se fier ni aux Français ni aux Turcs, se soutient avec un petit corps de mamelucks dans la Haute-Égypte, au-delà des cataractes.

Le ministre ottoman cherchera sans doute à renouer une nouvelle négociation avec les Français. On dit déjà que le capitán-pacha doit faire voile sous peu avec 12 vaisseaux de ligne, 7 frégates & 6 corvettes, pour l'isle de Chypre. Il concertera avec Sidney-Smith les mesures qui leur paroîtront convenables à la circonstance. La douleur la plus vive est dans tous les cœurs. Le traité fait avec Kleber, & la délivrance de l'Égypte, dont le commerce influé si essentiellement sur la tranquillité de cette capitale, avoient ranimé les espérances; mais cette fâcheuse nouvelle a plongé les esprits dans une stupeur encore plus grande que celle qui résulta de l'invasion de l'Égypte. L'opinion publique accuse hautement de ce malheur l'orgueil & la mauvaise foi des Anglais. La haine contre eux est générale. Chacun s'accorde à regarder leur alliance comme plus funeste que tous leurs secours n'ont été utiles.

R U S S I E.

De Pétersbourg, le 10 mai (20 floréal).

M. de Withworth, ambassadeur britannique, est parti d'ici pour retourner auprès de sa cour. M. de Cobentzel fait ses préparatifs de départ. M. de Woronzow, ministre russe à Londres, est rappelé; & on assure que M. de Kalischef, notre ambassadeur à Vienne, a quitté cette capitale pour aller prendre les eaux à Carlsbad.

S U E D E.

De Stockholm, le 25 mai (5 prairial).

Le roi vient de lever les impositions sur l'entrée des grains qui viennent de l'étranger.

L'ordre des paysans a proposé, pour subvenir au paiement des dettes de l'état, de vendre toute l'argenterie & les cloches des églises du royaume, qui seroient reconnues n'être pas indispensablement nécessaires au service du culte. L'ordre du clergé s'est opposé fortement à cette mesure.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye , le 4 mai (15 prairial).

Depuis l'arrivée du courrier du premier consul au général en chef, les préparatifs pour le camp qui devait se former entre Utrecht et Amersfort, sont considérablement ralentis. Il était aussi question d'un autre camp de troupes bataves qui devoit se former sous les murs de Berg-op-Zoom; mais depuis le retour du général Angereau, on n'en entend plus parler. Il paroît qu'on veut être sûr des desseins des Anglois qui croisent sur nos côtes, et dont le nombre de transports et de bateaux plats augmentent journellement.

Le général Batave Boucops a fait manœuvrer, hier après midi, une partie de la garnison batave de notre résidence, au Bois, près de la Haye. Ces troupes se distinguent par leur belle tenue.

Le général Augereau n'a pas encore fixé le jour de son départ pour Bois-le-Duc, où le quartier-général, sera transféré pendant quelques mois.

Le citoyen Archambal, sous-inspecteur général est parti hier pour Metz.

Les assemblées primaires ont terminé l'élection des nouveaux représentans; tout s'y est passé dans la plus grande tranquillité: le nombre des nouveaux élus est de 32, égal à celui des sortans.

Épidémie ayant cessé parmi les bêtes à cornes, le corps représentatif vient d'abroger les loix de sûreté qu'on avoit faites pour interdire le passage des bestiaux des départemens où la maladie a régné.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DE RÉSERVE.

Bulletin de l'armée.

Milan, le 14 prairial an 8.

Le général Murat est entré le 13 à Milan: il a sur le champ fait cerner la citadelle. Trois heures après, le premier consul & tout l'état-major ont fait leur entrée dans la ville, au milieu d'un peuple animé du plus grand enthousiasme. Les horreurs qui ont été commises par les agens de l'empereur à Milan sont sans exemple; on n'a épargné ni le sexe, ni l'âge, ni les talens.

Tous ceux qui avoient fait partie des municipalités, administrations départementales, des corps législatifs, du ministère, ont été arrêtés & renfermés dans des cachots; aussi les autrichiens sont-ils en horreur.

Il y avoit dix jours que les nobles avoient établi à Milan un casino où eux seuls pouvoient aller. Tous les privilégiés ont voulu, pendant cette année où leur regne étoit revenu, s'indemniser par toutes sortes de vexations & d'arrogance, des trois ans d'égalité qu'ils avoient soufferts. Ceux de leur caste qui avoient été employés dans la république cisalpine ont été encore plus maltraités que les autres citoyens.

Le détail de tout ce qui s'est passé cette année, sera recueilli avec le plus grand soin. Il est bon que le peuple français connoisse quel eût été son sort si la contre-révolution se fût opérée. C'est cette réflexion sur-tout qui doit pénétrer la nation de reconnaissance pour la bravoure des phalanges républicaines, qui assure à jamais le triomphe de l'égalité & de toutes les idées libérales.

Autre bulletin de l'armée, du même jour.

La division du général Lannes avoit fait l'avant-garde depuis le Saint-Bernard jusqu'à Yvrée, & s'étoit avancée

jusqu'à Chivasso, pour faire croire à l'ennemi que notre dessein étoit d'opérer la jonction avec le général Thurcau qui étoit entre Rivoli & Suze. Pendant ce tems-là l'armée filoit par un côté opposé, & passoit par la Sasia & le Tesin.

Lorsque l'on fut suffisamment avancé, le général Lannes repassa la Doria-Baltea, passa à Cressentino, Trino, Vercelli, d'où il reçut ordre de se porter sur Pavie, où il est entré ce matin; il y a trouvé des magasins très-considérables en vivres, cent milliers de poudre, mille malades ou blessés autrichiens, cinq cent piéces de canons de bronze avec affûts, magasin à poudre, boulets, &c. On attend demain l'inventaire de Pavie.

Le général Lechi, avec la légion cisalpine, s'est porté à Cassano.

Le général Duhesme, avec le corps sous ses ordres, marche sur Lodi.

Le mouvement a été si brusque sur Milan, que le peuple de cette ville n'a su, que vingt-quatre heures avant leur entrée à Milan, que les Français étoient en Italie.

Quant au premier consul, on répand dans le peuple que ce n'est pas lui, mais un de ses freres; ce qui l'oblige à se montrer beaucoup au peuple.

Ordre du jour de l'armée de réserve, du 11 prairial.

Le commissaire Vidal sera traduit au conseil de guerre. Il est prévenu d'avoir détourné à son profit le prix de cinq bœufs qu'il avoit requis pour l'armée.

Les chevaux pris sur l'ennemi seront conduits au quartier général, ainsi que ceux des déserteurs.

Ordre du jour du 12.

L'armée est prévenue qu'il ne doit être fait aucune espèce de réquisition pour le service des vivres et transports de l'armée et des hôpitaux, que par l'ordonnateur en chef et par les commissaires des guerres des divisions, lorsqu'elles seront éloignées de plus d'une lieue du quartier général.

Quant aux réquisitions relatives au service de l'artillerie, du génie, et marche des troupes, c'est le chef de l'état-major-général qui doit les faire sur les demandes des commandans de l'artillerie et du génie.

Il est expressément défendu à qui que ce soit de faire des réquisitions partielles, et les autorités du pays seront prévenues qu'elles ne devront avoir égard qu'à celles faites ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il est ordonné aux généraux de division de tenir strictement la main à l'exécution des présentes dispositions, qui tendent à prévenir les dilapidations, et à assurer les subsistances de l'armée.

Tous les déserteurs de la légion de Bussy seront dirigés sur le quartier-général, et adressés à l'état-major-général, pour faire partie d'un corps qui s'organise, d'après un arrêté du premier consul.

Pour le général de division chef de l'état-major-général, L'adjutant-général, H. STABENRATH.

De Briançon, le 12 prairial.

Un officier de l'état-major de la division du général Tarreau, nous a envoyés les détails suivans sur la prise de Suze:

Le 1^{er} prairial, la colonne commandée par le général de division Tarreau, ayant sous ses ordres les généraux de brigade Liébaut & Planta, partit de Salbertrand, au bas du Mont-Genevre, & se divisa en trois corps pour marcher sur

Exilles, où l'ennemi s'étoit retiré, après avoir coupé le pont : dans la nuit, le pont fut rétabli, & à sept heures du matin on attaqua Gravieres, village situé sur une hauteur entre Suze & Chaumont ; l'affaire devint terrible ; l'ennemi s'y étoit retranché depuis l'hiver : on s'y est battu environ quatorze heures : on a monté plusieurs fois à l'assaut ; & ce n'est qu'après avoir tourné les retranchemens de l'ennemi qu'on est parvenu à forcer la redoute : on y a fait prisonnier tout ce qui s'y trouvoit ; c'est à un seul bataillon de la 26^e, & quelques compagnies de la 28^e légère & de sapeurs, que l'on doit le succès de cette hardie entreprise dont on désespéroit avant que le brave général Planta eût proposé de tourner l'ennemi.

On a fait, ce jour, 1500 prisonniers, 500 hors de combat, ou quinze officiers ont été pris, ainsi que le commandant en chef des redoutes. Nous avons perdu 150 hommes, tant tués que blessés.

Quoiqu'il fût fort tard, on ne s'en est pas tenu à cette victoire : on poursuivit l'ennemi à Suze ; on cerna les positions de la Brunette ; & après une légère fusillade l'ennemi capitula. Cette affaire nous valut encore 400 prisonniers, parmi lesquels il y a un major.

Le 5, on s'est comparé de Buzzolino ; & le lendemain l'ennemi a été poursuivi jusqu'à Saint-Ambrosio, distant de quatre lieues de Buzzolino, où il s'est de nouveau retranché à la faveur d'une petite riviere qui arrose cette vallée ; on espère les déloger bientôt.

Nous avons attaqué avec 2400 hommes. L'ennemi étoit fort de 6 mille, & nous lui en avons détruit près de la moitié.

Nous avons à regretter quelques braves officiers de la 28^e ; ils se sont battus comme des lions, ainsi que leurs chasseurs.

De Paris, le 20 prairial.

On assure que Joseph Bonaparte, membre du conseil d'état, est parti la nuit dernière pour aller rejoindre son frère à Milan.

— Le ministre de la guerre a reçu de Nice les nouvelles suivantes, en date du 9 prairial :

« Nous sommes à Nice, après une très-vive attaque de notre part. L'ennemi s'est retiré en désordre. Nous avons fait 200 prisonniers, la plupart grenadiers. Il a laissé à Nice 800 malades, quelques officiers & plusieurs pièces de canons. Les déserteurs nous arrivent de toutes parts. Une de ses colonnes se dirige vers le col de Tende, & l'autre prend le chemin de la riviere de Gênes ; nous les poursuivons vivement, & ces troupes ne seront pas d'un grand secours au général Mélas, si toutefois elles peuvent le rejoindre.

« La situation de Gênes est plus que rassurante ; le général Massena est instruit de la marche de l'armée de réserve & de ses succès en Italie. On a diminué les rations de pain ; mais la viande, le vin, les légumes & les fruits n'y manquent pas ; on vit encore bien dans les hôtelleries pour 5 francs par jour, & il y a beaucoup de farine cachée. Il règne dans la ville le plus grand ordre & le meilleur esprit. La nouvelle des victoires de nos armées de réserve & du Rhin a doublé l'énergie des Génois & celle de leurs défenseurs.

— Les consuls ont pris, le 13 de ce mois, un arrêté portant que le ministre des finances fera payer annuellement,

à titre de pension ou de secours, la somme de 182,020 fr. 98 cent. aux veuves & enfans infirmes ou orphelins des défenseurs de la patrie, compris dans les treize états annexés audit arrêté. Ces pensions ou secours seront payés par douzième chaque mois ; le ministre des finances prendra toutes les mesures nécessaires pour que le paiement en soit fait à domicile.

— Le tribunal criminel, après quatre jours de débats, a condamné à huit ans de fers Claude Fessart, convaincu de faux en écritures authentiques & publiques. Une multitude innombrable de pièces falsifiées, parmi lesquelles se trouvoient contrefaites les signatures de notaires, d'enregistrez ; des certificats de vie de personnes décédées depuis longtemps, au moyen desquels il alloit recevoir les arrérages de leurs rentes ; de fausses procurations ; de faux extraits mortuaires d'individus parfaitement bien prians ; des actes qui leur supposoient des héritiers : telles étoient les preuves matérielles qui s'élevoient en foule contre Fessart. La délibération des jurés a duré dix-huit heures.

— La seconde armée de réserve qui se forme dans les environs de Dijon, prend le nom de seconde ligne de l'armée de réserve. Elle se compose déjà de la 17^e légère, cantonnée à Beaune & dans les environs, & de la 50^e de ligne, qui est cantonnée à Is-sur-Tille & dans les villages voisins.

— Un accident terrible a failli, le 12 au matin, réduire en cendre la bibliothèque de l'école centrale de Dijon. L'imprudence des gardes des consuls, qui, logés dans une maison voisine, fumoient près d'un grenier à foin, a causé un incendie dont on ne pouvoit calculer les résultats, sans les secours aussi prompts que bien ordonnés, qui sur-le-champ ont été portés. On doit des éloges aux troupes qui sont dans cette commune ; soldats & officiers, tout s'est hâté d'arrêter ce terrible fléau. Les habitans n'ont pas moins montré de zèle & d'activité. Le préfet, le maire, les généraux donnoient par-tout l'exemple.

— Le citoyen Freville, secrétaire de la légation de France, à Madrid, en est parti le 6 prairial pour revenir à Paris.

— Le comte de Noanha, nouvel envoyé de la cour de Madrid près la république helvétique, est arrivé à Berne.

— On mande de Vienne que le ministre impérial a fait défendre dans cette ville la circulation d'une brochure contre le gouvernement-actuel de France.

— Le général Vandamme est parti de Bruxelles pour Ostende, d'où il ira faire l'inspection de toutes les côtes de la ci-devant Flandres, afin de donner les ordres nécessaires pour les mettre à l'abri d'une invasion.

— Un grand nombre d'habitans de Bruxelles ont fait présent au citoyen Rouppe, ex-commissaire près l'administration centrale de la Dyle, aujourd'hui membre du conseil de préfecture, d'une médaille d'or du poids d'une livre ; d'un côté on y lit : *Donné par la nation reconnaissante* ; de l'autre : *Il s'est fait aimer en exécutant les lois.*

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Huizingue, le 19 prairial.

Le chef de l'état-major de l'armée du Rhin, au ministre de la guerre.

Les Autrichiens ont attaqué le 16 l'aile gauche de l'armée ; ils ont été repoussés & battus complètement. Dans

cette affaire , huit piéces de canon , leurs caissons & leurs attelages sont tombés en notre pouvoir. Un général & quinze cents hommes ont été faits prisonniers.

Brest ; le 19 prairial.

Le général Mathieu au ministre de la guerre.

Le débarquement que les Anglais ont effectué à Quiberon a été sans résultat. L'ennemi s'est embarqué , & tout est tranquille sur les côtes du Finistère. Il y a trois mille hommes à Saint-Renan ; & si l'ennemi se présente , toutes les mesures sont prises pour le bien recevoir.

V A R I É T É S .

Suite des lettres d'un voyageur , sur les états d'Alger.

Les juifs sont en assez grand nombre dans ce pays ; ils y vivent comme par-tout dans la plus profonde abjection. Pour les distinguer du reste des habitans , on exige que l'étoffe dont ils se revêtissent soit d'une couleur particulière , extrêmement foncée. Il leur est défendu de paroître à cheval dans les villes : ils ne peuvent acquérir aucune propriété en terres. Un Maure peut impunément les maltraiter ; la loi leur interdit toute défense , à moins cependant qu'ils n'aient obtenu à prix d'argent la protection d'un naturel puissant du pays ou de quelque consul. Les affaires qui les concernent comme juifs , sont réglées par un magistrat choisi entre eux , qu'ils appellent *roi*.

Ils ont un usage bien étrange relativement au mariage : les enfans sont promis par les parens , dès le berceau , & mariés à l'âge de quatre ou cinq ans ; trois ou quatre ans après , ils vivent ensemble comme époux.

On compte aujourd'hui environ neuf à dix mille Turcs dans les domaines d'Alger ; ils sont les nobles du pays & possèdent toutes les charges. Aussi cherchent-ils à tenir les naturels dans un état d'ignorance & d'abaissement qui assure leur soumission. Pour être réputé Turc , il faut être né dans les états du grand-seigneur , de parens mahométans. Ceux qui sont déjà établis dans les états d'Alger cherchent à attirer le plus grand nombre possible de leurs compatriotes dans un pays où il leur est important d'être en force pour jouir plus sûrement des avantages immenses que la loi leur accorde. Ils ont à cet effet plusieurs places de recrutement : Smyrne & Alexandrie sont les principales. C'est-là sur-tout que tous les moyens de séduction sont employés. Ceux qui y cèdent le plus communément n'y ont pas grand mérite , étant pour la plupart des hommes souillés de crimes : ces transfuges trouvent à leur arrivée que les effets ne répondent pas aux promesses qu'on leur a faites. Le plus grand nombre reste assez long-tems dans une position voisine de la misère. Ceux d'entre eux qui n'ont aucune industrie & qui ne veulent pas se contenter de la paie & de l'existence de soldat , se répandent dans les campagnes , où ils exercent un brigandage sur lequel le gouvernement est forcé de fermer les yeux.

Les Turcs se croient fort au-dessus des maures , des chrétiens & des juifs ; on ne peut cependant les accuser d'intolérance. Ils sont en général ignorans , paresseux , jaloux à l'excès , & sur-tout très-adonnés au plaisir , mais en

même tems pleins d'honneur , de courage & de loyauté : l'inaction est pour eux le souverain bonheur. Etendus nonchalamment sur des tapis , ils y passent des journées entières dans la même position. Là , tout leur tems se partage entre le plaisir de fumer , de prendre du café , de parfumer leur barbe , & les délices d'un sommeil embelli de songes voluptueux , que leur procure l'usage de l'opium. Telles sont les jouissances du riche ; & celles du pauvre sont à-peu-près les mêmes : la seule différence est que l'un les trouve chez lui , & que l'autre va les acheter dans un café. Les plus actifs d'entre eux sont ceux qui , pour charmer leur inutilité , vont dans les rues , jouir du plaisir d'observer les passans. Leur amour pour les femmes tient de la fureur ; quand ils ne sont pas auprès d'elles , leur plus grand plaisir est d'en parler ; & la jalousie les porte souvent à commettre les plus grands crimes. Au reste , les moyens de vigneur qu'on leur suppose n'existent effectivement que chez quelques-uns , mais à un degré en effet très-remarquable ; mais cet avantage n'est pas de longue durée. Il est dans la nature d'abuser de la force , & en général les Turcs jouissent de trop bonne heure de tous les plaisirs pour en jouir bien long-tems.

Une parcimonie qui tient de l'avarice , est le défaut le plus commun à ce peuple ; on doit l'attribuer à l'état de misère dans lequel les Turcs ont vécu d'abord. Une excessive économie leur devient dans la suite presque nécessaire. J'ai dit qu'ils étoient fort tolérans ; on a vu des maîtres exiger de leurs esclaves chrétiens , la plus grande exactitude à remplir les devoirs de leur religion. Ils méprisent fort les renégats , qui sont ici en assez grand nombre.

Il y en a ici de deux espèces , les chrétiens & les juifs. Les mahométans devots pensent que ceux-ci seroient mieux , avant de se réunir à eux & pour laver leur tache originelle , d'embrasser préalablement le christianisme. Il y a en général parmi les juifs plus d'hommes que de femmes qui abjurent leur religion ; les motifs de ceux-ci sont le plus souvent l'ambition ou l'intérêt , rarement la persuasion : & en effet , ceux d'entre eux qui ont des talens & des moyens d'intrigue , finissent ordinairement par faire une fortune brillante. L'amiral actuel de la flotte algérienne est un renégat juif. Ceux de cette religion sont plus communs que les renégats chrétiens. Au reste , les uns & les autres deviennent tous les jours plus rares , les Turcs n'étant plus en général assez dévoués à leur religion pour lui faire le sacrifice de leur propriété , en rendant la liberté à leurs esclaves. D'ailleurs ils commencent à se convaincre que rarement ou renonce à sa religion par d'autre motif que l'intérêt.

(La suite dans un prochain numéro).

Portrait de Roch-Ambroise Sicard , instituteur des sourds-muets gravé d'après le dessin de Jauffret le jeune , par C. E. Gaucher. A Paris , chez l'auteur , rue du Jardinot , n° 8 , & au bureau des livres d'éducation , rue de Seine , hôtel de la Rochefoucault.

La haute réputation du citoyen Sicard , & l'empressement du public à se porter aux leçons de cet estimable instituteur , tout invite à croire que ce portrait sera favorablement accueilli des amateurs ; il est de la plus exacte ressemblance , & fait honneur au burin du citoyen Gaucher , qui l'a gravé d'un format à pouvoir servir de frontispice aux ouvrages du citoyen Sicard.